



Vol. 64, No. 1 **Février – February 2005**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AAFI-AFICS
Mardi, 5 avril 2005
à 10 h 00
BIT, Salle II**

**AAFI-AFICS
GENERAL ASSEMBLY
Tuesday 5 April 2005
10 a.m.
ILO, Room II**

	Page
Ordre du jour provisoire	2
Rapport du Comité	3

	Page
Provisional agenda	12
Report of the Committee	13

**Suivie d'un déjeuner au
Restaurant du BIT à 13h00
Apéritif à 12h30**

**Followed by lunch
at the ILO Restaurant at 13h00
Aperitifs at 12h30**

DÉJEUNER DE PRINTEMPS DE L'AAFI-AFICS

MARDI 5 AVRIL 2005
(après l'Assemblée générale)

APERITIF À PARTIR DE 12H30

RESTAURANT DU BIT, GENÈVE, NIVEAU R.2

MENU

TERRINE DE CHÈVRE AUX NOIX
ET TOMATES SÉCHÉES

RISOTTO PRINTANIER DE CAILLE DÉSOSSÉE
JUS AU PORTO
GARNITURE DU JOUR

BISCUIT ET SA CRÈME AMBASSADEUR

Kir en apéritif, vins (chasselas, gamay de Genève), eaux minérales, café

AAFI-AFICS SPRING LUNCH

TUESDAY 5 APRIL 2005
(after the General Assembly)

Aperitifs from 12h30

ILO RESTAURANT, GENEVA, LEVEL R.2

❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖

PRIX/PRICE : CHF 45.00 (tout compris/all inclusive)

Inscription par écrit (fax ou courriel) jusqu'au 31 mars 2005
Inscription in writing (fax or email) no later than 31 March 2005
AAFI-AFICS, BUREAU C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10
Email : aafi-afics@unog.ch. FAX. 022 917 0075

**65^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de l'AAFI-AFICS**

**Mardi 5 avril 2005 à 10 h 00
Bureau international du Travail
Route des Morillons 4, Genève**

Salle II, Niveau R.3 sud

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Élection du Président de l'Assemblée générale**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Proclamation des résultats des élections statutaires au Comité en 2005**
- 5. Rapport du Comité**
- 6. Comptes de l'exercice 2004 et questions liées**
- 7. Désignation de deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2005**
- 8. Divers**

RAPPORT DU COMITÉ

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

1. Au 31 décembre 2004, l'Association comptait **3410 membres**, dont 3120 membres à vie et 290 qui règlent une cotisation annuelle.

LE COMITÉ

2. Conformément à l'article 17 des statuts de l'AAFI-AFICS, adopté par l'Assemblée générale le 23 mai 2000 et appliqué dès 2001, un scrutin est organisé tous les deux ans parmi les membres de l'Association pour élire la moitié – soit neuf membres – du Comité. Le prochain renouvellement devant intervenir en avril 2005, les opérations électorales ont commencé dès l'automne 2004. Les membres de l'Association souhaitant présenter leur candidature ont été priés de le faire avant le 15 novembre 2004. Cinq membres du Comité, parmi les neuf membres sortants, ont souhaité se représenter: Mme E. Belchamber, MM. J. Mateu, V. Narasimhan, A. Tholle, P. Vangeleyn ; six autres membres de l'Association ont soumis leur candidature: MM. Y. Beigbeder, D. Cohen, R. Eggleston, M. Elias, S. Kossovsky, Mme J. Pattinson. Les bulletins de vote ont été envoyés à tous les membres en décembre et devaient être retournés aux Scrutateurs avant le 7 mars 2005. Les résultats du scrutin seront proclamés lors de l'Assemblée générale annuelle de l'AAFI-AFICS le 5 avril 2005.

3. Les responsabilités particulières au sein du Comité ont été les suivantes :

Aamir Ali Président d'honneur

Bureau :

Jean-Jacques Chevron	Président
Jacques Bacaly	Vice-président (Questions de santé)
Elisabeth Belchamber	Vice-présidente (Gestion des membres), publications, vie sociale
Jean Hanus	Vice-président (Pensions) ; procès-verbaux du Comité; permanences
Venkataraman Narasimhan	Trésorier ; permanences
Colette Marrache	Secrétaire.

Membres élus :

Jean Brogini	Permanences, ventes de livres
Stanislas Flache	Relations avec les autorités genevoises ; relations ONG ; permanences
Odette Foudral	Préparation des séminaires ; procès-verbaux du Comité
Juan Mateu	Permanences; liaison avec l'ONUG ; questions FAAFI (Trésorier)
René Mathieu	Questions fiscales (France), assurances-santé, permanences
Klaus Netter	Questions fiscales (Suisse et autres pays) ; AVS suisse ; permanences,
Robin Perry	procès-verbaux du Comité
Dev Ray	Relations avec la CONGO et autres ONG ; procès-verbaux du Comité
Marie-Claire Séguret	Relations avec les ONG
Anders Tholle	Délégué à l'action sociale; rédacteur en chef a.i. du Bulletin; questions FAAFI (Secrétaire de la Fédération) ; procès-verbaux du Comité
Pierre Vangeleyn	Assurances-santé, permanences.

Membres représentant d'autres associations d'anciens fonctionnaires :

4. Les associations d'anciens fonctionnaires d'organisations internationales ayant leur siège à Genève sont statutairement représentées au Comité par :

Jean Balfroid	Section des Anciens de l'UIT ;
David Cohen	Association des Anciens de l'OMS ;
Jean Hanus (*)	Associations des Anciens du GATT/OMC ;
Olof Karsegard	Association des Anciens fonctionnaires du CIC ;
René Mathieu (*)	Association amicale des Anciens de l'OMM ;
Mario Tavelli	Section des Anciens du BIT.

(*) également membre élu

RELATIONS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES À GENÈVE

5. Les relations entre l'AAFI-AFICS et les autres associations d'anciens fonctionnaires d'organisations internationales ayant leur siège à Genève sont excellentes et la participation statutaire au Comité de l'Association de représentants de ces associations introduite en 2000, donne toute satisfaction, permettant d'assurer des actions coordonnées et un échange suivi d'informations. En 2004 une nouvelle association est née : l'Association amicale des anciens fonctionnaires de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dont l'AAFI-AFICS a salué la création avec plaisir.

6. Saisissant la possibilité (décidée dès 1998) de participer au Conseil de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI-FAFICS) dans le cadre de la délégation de l'AAFI-AFICS, la Section des Anciens du BIT a été présente au 34^{ème} Conseil de la FAFICS (Montréal, juillet 2004), comme l'avait été l'Association des Anciens de l'OMS l'année précédente à New York.

RELATIONS AVEC LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX ET SES MEMBRES

7. L'AAFI-AFICS a participé, avec les délégués de dix-huit autres associations d'anciens fonctionnaires, à la trente-troisième session annuelle du Conseil de la Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI), qui s'est tenue au siège de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile, à Montréal (Canada), du 7 au 9 juillet 2004. La délégation de l'AAFI-AFICS était composée de Jean-Jacques Chevron (président), Jean Hanus et Jean-François Santarelli qui représentait également la Section des anciens fonctionnaires du BIT. La délégation de l'AAFI-AFICS avait également été mandatée par l'Association des Anciens Fonctionnaires des Nations Unies de Nouvelle-Zélande (AFUNO - New-Zealand) pour la représenter au Conseil. Un autre membre de notre Comité, Anders Tholle, a participé aux réunions du Conseil en qualité de Secrétaire de la FAAFI.

8. Des rapports sur les questions de fond présentés par l'AAFI-AFICS à cette session du Conseil ont été publiés dans le numéro de septembre du Bulletin de l'Association (Vol. 63, No. 4) et sont rappelés plus bas. On se bornera donc dans cette section à résumer les changements intervenus dans la composition et la gestion de la Fédération.

9. Le Conseil a accepté les demandes d'adhésion de l'Association des Anciens Fonctionnaires Internationaux de Bolivie (AFICS-Bolivia), de l'Association du Personnel des Nations Unies à Athènes (APUNG-Greece) et de l'Association des Retraités des Nations Unies du Pakistan (AUNPP-Pakistan). La Fédération regroupe maintenant 32 associations.

10. Le Président a présenté pour l'exercice 2005 un budget des dépenses nécessitant, pour assurer l'équilibre financier de la Fédération, une cotisation des associations de 1,15 dollar E.U. par membre. Selon le Président, le taux de 0,75 dollar E.U. par membre applicable jusque-là avait été adopté en 1991 à titre transitoire et la Fédération ne pouvait continuer à fonctionner d'année en année avec un budget déficitaire. L'augmentation du taux à 1,15 dollar E.U. a été approuvée.

11. Le *Groupe de travail de l'article 35 bis du Règlement de la CCPPNU (Prestations de retraite en faveur des conjoints divorcés)*, groupe ouvert créé spécialement par la FAAFI, s'est réuni au Palais des Nations les 1^{er} et 2 avril 2004 sous la présidence de Witold Zyss, à qui revenait la responsabilité de le convoquer. Ont participé aux débats du Groupe George Saddler (Président de la FAAFI), Diana Boernstein (AFICS-New-York), Jean-Jacques Chevron, Jean Hanus, Robin Perry et Jean-François Santarelli (AAFI-AFICS Genève). Plusieurs associations membres avaient présenté des notes sur le sujet. Une représentante du Cercle féminin des Nations Unies (Genève) a été également invitée à participer à la réunion en qualité d'observateur.

12. Un autre groupe ouvert de la Fédération, le *Groupe de travail de l'Ajustement des Pensions*, s'est réuni à Montréal le 6 juillet 2004, avant l'ouverture du Conseil de la FAAFI, sous la présidence de Jean Hanus, Vice-Président (Pensions) de l'AAFI-AFICS.

13. Le Bureau de la Fédération élu par le Conseil pour 2004-2005 est le suivant :

Président :	Witold Zyss, AFUS-Paris
Vice-Présidents	Andrés Castellanos del Corral, AFICS - New-York Jean-Jacques Chevron, AAFI-AFICS - Genève Aurelio Marcucci, FFOA - Rome Tedla Teshome, AFICS – Addis-Abéba
Secrétaire :	Anders Tholle, AAFI-AFICS – Genève
Secrétaire adjointe :	Lydia Ontal, AFICS – New-York
Trésorier :	Juan Mateu, AAFI-AFICS Genève

14. George Saddler a été nommé, par décision unanime, président d'honneur de la Fédération. La passation de la présidence à Witold Zyss a eu lieu le 1^{er} octobre 2004.

PENSIONS

Comité mixte de la Caisse des pensions des Nations Unies Action de l'AAFI-AFICS dans le cadre de la FAAFI

15. Les deux grands sujets qui avaient retenu l'attention de l'Association en 2003 sont restés au centre de ses préoccupations en 2004, à savoir la *révision de l'article 35bis du Règlement de la Caisse et l'ajustement des pensions en cours*.

16. En 2003, nous nous étions attachés à définir nos positions sur ces deux sujets. En 2004, notre but a été de convaincre les autres associations membres de la FAAFI de la pertinence de ces positions et d'en obtenir l'approbation par le Conseil de la Fédération lors de sa session de juillet 2004 en vue de leur présentation à l'Administrateur/Secrétaire de la Caisse des Pensions, comme une contribution à ses rapports destinés à la 62^{ème} session du Comité mixte de la Caisse des pensions (Montréal, juillet 2004).

17. Nos efforts concernant *l'article 35bis* ont été couronnés de succès. En particulier, nous avons pu faire admettre par le Conseil de la FAAFI l'idée que la nouvelle réglementation contenait un élément de rétroactivité inacceptable. Des propositions d'amendement visant à corriger cet aspect de l'article 35bis ont été mises au point et adoptées par le Conseil.

18. Quant à l'*ajustement des pensions*, nos positions se sont ajoutées à celles des autres associations et le tout, dûment coordonné par nos soins, a constitué la documentation de base d'un groupe de travail spécial institué par la Fédération. Le succès de cette entreprise n'a cependant pas été à la hauteur de nos espérances, pour deux raisons : a) le temps consacré aux débats du groupe à Montréal n'a pas été suffisant, et b) une étude menée parallèlement par le Secrétariat de la Caisse à la demande du Comité mixte a débouché sur une proposition qui, par sa nature même, a suscité un intérêt considérable et un vif débat. Cette proposition introduisait dans le mécanisme d'ajustement une protection contre les pertes excessives de pouvoir d'achat de la filière locale par rapport à la pension en dollars. Jusque là, le lien entre la filière locale et la filière dollar était le montant statutaire en dollars de la pension au jour de la retraite, sans ajustement ultérieur.

19. La proposition du Secrétaire/Administrateur, adoptée par le Comité mixte, a maintenant été approuvée par l'Assemblée générale et entrera en vigueur en avril 2005. Elle aura pour effet d'empêcher que la filière locale tombe au-dessous de 80 pour cent de la contrepartie en monnaie locale, au cours officiel des Nations Unies, de la pension en dollars ajustée selon les mouvements de l'indice du coût de la vie aux Etats-Unis. Le Conseil de la FAAFI n'a pu accepter et soutenir cette proposition qu'après de longues discussions qui n'ont pas permis au groupe de travail et au Conseil d'exploiter pleinement le travail préparatoire accompli sur tous les aspects du système d'ajustement.

20. Malgré le succès enregistré concernant l'article 35*bis*, nos propositions ayant été acceptées par le Conseil, et bien qu'une partie de nos efforts sur l'ajustement des pensions ait été reconnue, notre satisfaction reste mitigée. Il est regrettable que la Fédération n'ait pas obtenu que nos propositions concernant l'article 35*bis* soit examinées par le Comité mixte qui les a renvoyées à sa session de 2006. De même, la seule proposition adoptée par le Comité mixte sur l'ajustement des pensions a été celle du Secrétariat. A notre avis, la cause principale de notre déception réside dans une inadaptation de la structure, de l'organisation et du fonctionnement de la FAAFI. Y remédier sera notre préoccupation principale dans l'année qui s'ouvre. Nous nous efforçons que ce soit aussi la préoccupation de la Fédération.

21. Cette question est en rapport étroit avec celle du statut des représentants de la FAAFI au Comité mixte, elle-même dépendant de la solution qui sera apportée au problème de la taille et de la composition du Comité mixte (voir ci-après). Mais nos soucis ne concernent pas seulement l'efficacité des structures de la Fédération, ils s'étendent au mode de fonctionnement du Comité mixte. En vérité, le Comité lui-même en paraît préoccupé et il est fait état de la possibilité d'étudier l'abandon de la périodicité biennale des sessions pour en revenir aux sessions annuelles, une suggestion qui a reçu l'aval de l'Assemblée générale.

22. Par ailleurs, il est rappelé que le Comité mixte de la Caisse des pensions des Nations Unies n'a pas accepté de supprimer totalement la *réduction de 1,50 % sur le premier ajustement de pension* bien que les conditions fixées pour une suppression complète fussent réunies. A la demande pressante du groupe des participants et des représentants de la FAAFI, une suppression partielle de 0,50 % a été acceptée et entérinée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle entrera en vigueur le 1^{er} avril 2005.

23. Un groupe de travail du Comité mixte avait été chargé en 2003 de formuler des propositions tendant à revoir la question de la *taille et de la composition du Comité*. La FAAFI y a été représentée par G. Saddler, W. Zyss et J.-J. Chevron. Le rapport a comporté, notamment, une recommandation de porter le nombre des membres titulaires de 33 membres (11 par groupe) à 42 membres (14 par groupe) et d'introduire, en plus, dans le Comité, deux titulaires représentants les retraités. Cette disposition était souhaitée par les représentants des retraités et des autres bénéficiaires qui, jusqu'à présent, n'ont jamais envoyé au Comité mixte de participants à part entière mais seulement des représentants sans droit de vote. Le Comité mixte n'a pas accepté cette proposition, estimant, d'une part, que l'augmentation du nombre des membres était excessive et, d'autre part, que la proposition rompait le caractère tripartite (gouvernements, administrations, participants actifs) du Comité mixte. Le groupe de travail a été prié de poursuivre sa tâche et de présenter de nouvelles recommandations en 2006.

SANTÉ

Suivi de la résolution de l'Assemblée générale de l'AAFI-AFICS (mars 2004)

24. La résolution adoptée lors de la 64^{ème} Assemblée générale de l'AAFI-AFICS le 9 mars 2004 chargeait le Comité de l'Association et son Groupe Santé de poursuivre leurs efforts visant à garantir dès que possible une protection adéquate pour les *soins de longue durée*, en particulier : a) la fixation de plafonds de prestations adaptés aux barèmes pratiqués par les institutions concernées ; b) la suppression de la dégressivité des remboursements dans toutes les Caisses ; c) le paiement, dans des conditions bien déterminées, de prestations relatives à des services spécifiques que nécessite à domicile l'état de santé de certaines personnes : mobilité, hygiène, alimentation, etc.

25. Le texte de la résolution sur les soins de longue durée a été envoyée par le président de l'AAFI-AFICS aux directeurs et secrétaires généraux de toutes les organisations internationales de la famille des Nations Unies ayant leur siège à Genève en leur demandant instamment de donner une suite positive aux demandes exprimées. Des réponses ont été reçues de l'OMS, de l'OMPI, du BIT et de l'ONUG indiquant les mesures déjà adoptées ou envisagées à ce sujet. Par ailleurs, l'AAFI-AFICS a suivi, en relation avec les responsables des Caisses concernées, l'évolution de la question :

a) *Fixation de plafonds de prestations adaptés*

26. Les plafonds en vigueur au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés en cours d'année. L'AAFI-AFICS poursuivra en 2005 ses efforts en vue d'une meilleure adaptation de ces plafonds aux tarifs réellement appliqués dans les divers établissements.

b) *Suppression de la dégressivité des remboursements dans toutes les Caisses*

27. L'AAFI-AFICS a appris avec une très grande satisfaction qu'au mois de novembre 2004, sur recommandation du Comité compétent, le Directeur général de l'OMS a décidé d'abolir, à compter du 1^{er} janvier 2005, la dégressivité des remboursements relatifs aux soins de longue durée que cette organisation était la dernière à appliquer.

c) *Paiement de prestations relatives à des services spécifiques*

28. Il s'agit la prise en charge, dans des conditions bien déterminées, des prestations relatives aux services effectués à domicile et que l'état de santé nécessite : mobilité, hygiène, alimentation, etc. (soins de dépendance). Les Caisses de l'ONU et du CERN prennent en charge tout ou partie des frais de garde-malade et d'aide ménagère que le niveau de dépendance justifie

29. Trois caisses d'assurance-maladie à Genève - ONU, OMS et CERN - ont mis au point des grilles pour reconnaître et évaluer le niveau de dépendance. L'AAFI-AFICS prend part à cette tâche en effectuant, pour le compte de la Caisse de l'ONU, les évaluations demandées (voir paragraphe 34 ci-dessous)

Autres questions relatives à l'assurance-maladie

Assurance mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies

30. La Mutuelle d'Assurance des Nations Unies a entrepris, en 2004, la rédaction de nouveaux statuts qui ont été approuvés en novembre par le Comité exécutif et doivent, en application des dispositions statutaires en vigueur, être adoptés par une Assemblée générale des sociétaires, actifs et retraités. Malgré les efforts du représentant des retraités désigné par l'AAFI-AFICS, le Comité exécutif de la Mutuelle a refusé d'inclure parmi les membres votants du nouveau Comité un représentant des sociétaires retraités. Seul est prévue l'attribution d'un siège de représentant des

retraités sans droit de vote. Vivement préoccupée par cette décision, l'AAFI-AFICS entend poursuivre en 2005 son action pour qu'un siège de représentant à part entière soit attribué aux sociétaires retraités.

ACTION SOCIALE

Assistante sociale

31. Depuis son recrutement par l'AAFI-AFICS le 1^{er} avril 2003, Mme Nana Leigh travaille à temps partiel et répond pleinement aux attentes du Comité ainsi que des nombreux membres qui sollicitent son appui. Elle garde un contact étroit avec les assistantes sociales des différentes organisations qui ont leur siège à Genève ainsi qu'avec les collaborateurs de la Caisse commune des pensions des Nations Unies. Elle aide le président de l'Association et le membre du Comité responsable de l'action sociale dans leur examen des demandes d'aide financière présentées au titre du Fonds de Solidarité. S'il apparaît qu'une demande relève du Fonds d'Urgence de la Caisse des pensions, elle aide le demandeur à prendre les contacts nécessaires.

32. L'une des tâches de l'Assistante sociale est de venir en aide aux retraités âgés qui rencontrent parfois des difficultés à remplir les demandes de remboursement de dépenses de santé destinées aux diverses Caisses Maladie. L'AAFI-AFICS a la chance d'être appuyée bénévolement dans ce travail, parfois assez lourd, par l'une de ses membres, Mme France Henry, ancienne fonctionnaire de l'unité de remboursement de la Mutuelle d'assurance des Nations Unies, à qui nous exprimons notre reconnaissance.

33. L'Assistante sociale travaille trois jours par semaine : le lundi toute la journée et le mardi et le mercredi le matin. Son bureau est situé non loin de ceux de l'AAFI-AFICS (bureau C.500 au Palais des Nations). Son téléphone est le 022 917 35 19 ; son téléphone portable, le 076 397 50 89 et son adresse courriel : afics-social@unog.ch

Statistiques

34. Au cours de l'année 2004 l'Assistante sociale a reçu 86 demandes d'aide, sous une forme ou une autre. Soixante dix sept émanaient de correspondants locaux (Suisse et France voisine) et neuf d'autres pays. Ces demandes se sont réparties comme suit :

Problèmes de santé, de famille et personnels	5
Maisons de retraite, hospitalisations	7
Demandes d'aide sur des questions administratives	15
Demandes d'évaluation de situations de dépendance (1)	15
Aide pour des demandes de remboursement, caisses de santé (2)	15
Appels au Fonds de Solidarité	18
Logement	1
Divers	10

(1) *Appui de l'AAFI-AFICS à la Mutuelle d'Assurance ONU/OMM/HCR pour évaluer (au moyen d'un questionnaire médical et social standard) la recevabilité d'une demande en matière de soins de longue durée et le degré de dépendance d'un sociétaire de la Mutuelle.*

(2) *Certains retraités reçoivent un appui ponctuel ; d'autres, en grande difficulté, reçoivent une aide récurrente.*

Fonds de Solidarité

35. Comme on peut le relever dans les statistiques ci-dessus, l'Association a traité du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004 un total de 18 demandes d'aide financière relevant du Fonds de Solidarité dont deux avaient été reçues en 2003. Cinq demandes ont reçu une suite positive et quatre sont encore en

cours d'examen. Neuf demandes n'étaient pas conformes aux objectifs et aux critères du Fonds de Solidarité.

36. La procédure instituée pour l'examen des demandes d'aide, stipule que les intéressés doivent présenter une demande par écrit au président de l'Association. Le président examine les dossiers avec l'aide de l'Assistante sociale et du membre du Comité responsable de l'action sociale. Il peut aussi demander l'avis d'autres membres du Comité ainsi que des Caisses d'assurance-maladie et de la Caisse des pensions. Les demandeurs doivent apporter la preuve de leur situation précaire, étant entendu que les informations reçues sont gardées strictement confidentielles par les membres du Comité et les Caisses concernées qui ont à en connaître. Périodiquement le Comité de l'AAFI-AFICS est informé des décisions prises dans ce domaine et des sommes déboursées, mais sans que les noms des intéressés soient divulgués.

APPUI AUX MEMBRES : PERMANENCES ET APPELS

7. Le mercredi matin un membre du Comité ou un autre bénévole est disponible dans les bureaux (C.544-1) de l'association au Palais des Nations de 9h30 à 12h30 pour recevoir des visiteurs ou répondre aux appels téléphoniques. Les sujets abordés sont très variés, allant de la simple notification d'un changement d'adresse à une demande d'aide en urgence d'un retraité en détresse, mais la plupart des questions concerne par exemple la fiscalité aussi bien en France ou en Suisse que dans d'autres pays, l'AVS suisse, l'assurance maladie et, bien entendu, les pensions, sans oublier l'épineux problème des frais bancaires facturés par un nombre croissant de banques et auquel la Caisse de pensions apporte toute son attention.

SÉMINAIRES

38. Des séminaires de préparation à la retraite ont été organisés par les Département du personnel de l'ONU, le 31 mars 2004 et du BIT le 26 octobre 2004 ; ce dernier avec la participation de futurs retraités de l'OMS et de l'UIT. Ces séminaires sont toujours très suivis.

39. Au cours de ces sessions, l'AAFI-AFICS a été invitée à faire une présentation informatisée « power-point » de ses activités, suivie d'un échange de questions-réponses très animé. Les participants ont manifesté leur intérêt pour le « Guide de la Retraite », publié par l'Association ainsi que pour les autres publications spéciales consacrées à la double-filière, la somme en capital et à la fiscalité des pensions. Lors du séminaire organisé au BIT l'intérêt fut si grand que le stock de publications apporté pour la séance fut presque épuisé. De nombreux participants sont devenus membres de l'Association.

40. En relation avec la présentation faite au BIT, l'AAFI-AFICS a organisé une séance spéciale sur le sujet de la somme en capital. Devant une salle comble, Gilbert Ferrari, chef du Bureau de Genève de la Caisse des pensions et Aamir Ali, président d'honneur de notre Association donnèrent aux participants sur ce sujet d'un intérêt capital pour les futurs retraités une information claire et prudente. Ils furent chaleureusement applaudis.

RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ET LES ONG

41. La FAAFI jouit du statut consultatif de catégorie II auprès de l'ECOSOC. A plusieurs reprises, elle est intervenue à la Commission des droits de l'homme et distribué ses déclarations portant essentiellement sur l'indépendance et la sécurité des fonctionnaires internationaux. En 2004, lors de la session de printemps de la Commission, l'AAFI-AFICS avait prévu, au nom de la Fédération, de faire

une nouvelle déclaration sur ce sujet et était inscrite sur la liste des orateurs du 14 avril. La Commission modifiant fréquemment son ordre du jour pour l'ajuster aux demandes de ses membres, l'intervention a été repoussée un certain nombre de fois et, finalement, n'a pu avoir lieu.

42. L'AAFI-AFICS n'a pas de relations officielles avec les organisations internationales non-gouvernementales (ONG) mais représente souvent la FAAFI dans leurs activités. C'est ainsi que la FAAFI est membre de la CONGO (Conférence des ONG ayant des relations avec les divers organes des Nations Unies) et membre de son Conseil depuis quatre ans. La Conférence se réunit tous les deux ans et son Conseil tous les ans, la plupart du temps à New York ou à Genève. Le dernier Conseil s'est réuni à Genève en août 2004. De nombreuses questions furent abordées : par exemple le Sommet mondial sur les systèmes d'information, les Objectifs du millénaire pour le développement, le rapport Cardoso sur la participation de la société civile ; la XII^{ème} CNUCED, etc. La CONGO, en rapprochant les diverses ONG, leur permet de délibérer sur les sujets les plus divers et fait circuler l'information à moindre coût pour ces organisations. La réunion du mois d'août a insisté sur la nécessité d'assurer une meilleure collaboration entre les dix comités spécialisés existant à Genève. L'AAFI-AFICS a participé à ces débats pour le compte de la FAAFI ainsi qu'aux réunions de certains de ces comités (par exemple sur le vieillissement, les droits de l'homme, etc)

RELATIONS AVEC LE PAYS HÔTE

43. Au cours de l'année 2004, les relations de l'AAFI-AFICS avec la République et Canton de Genève sont restées proches et cordiales. Des contacts ont été pris, en particulier, avec le nouveau coordonnateur de l'Etat de Genève pour les ONG, M. C.-M. Eya Nchama qui assure la liaison entre le Conseil d'Etat de Genève, la Chancellerie d'Etat et la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et les autres organisations internationales à Genève.

44. En 2003, afin de marquer l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies, l'AAFI-AFICS avait offert une bourse pour permettre à un étudiant suisse de suivre le programme spécial organisé chaque été par les Nations Unies. En 2004, ce fut un étudiante en sciences politiques de l'Université de Zurich, Mlle Pia Guggenbühl, qui a reçu cette bourse. En remerciant l'Association pour cette aide, elle a souligné l'importance et l'intérêt de ces séminaires et a formulé l'espoir que l'AAFI-AFICS pourrait continuer à offrir une bourse à d'autres étudiants dans les années à venir.

PUBLICATIONS

45. En 2004 les *Bulletins* trimestriels de l'AAFI-AFICS ainsi que le Rapport annuel et la Liste des membres, ont été imprimés par le soin des services du BIT (Rapport annuel), de l'OMPI (Bulletin de mars), de l'OMM (juin) et de l'ONU (septembre, décembre et liste des membres) Nous leur exprimons toute notre reconnaissance. C'est en grande partie grâce à l'aide et aux conseils de nos collègues de ces services techniques que les numéros de septembre et décembre 2004 ont pu être distribués à nos membres en temps utile. L'équipe de rédaction tient aussi à remercier notre ami, Douglas Helland, toujours disponible pour la mise en place des photos et les pages de couverture et pour aider avec d'autres détails techniques..

46. La Liste des membres au 1^{er} juillet 2004 a comporté cette année une nouveauté : une liste des membres regroupés par pays et, dans certains cas, par localité de résidence. Cette première présentation a été un peu compliquée à établir mais nous espérons que cette initiative a été appréciée par les membres de l'Association et leur sera utile.

VIE SOCIALE

47. Trois déjeuners ont été organisés au restaurant du BIT – le 9 mars après l'assemblée générale de 2004, le 22 juin et le 30 novembre.

48. Un groupe de vingt-six membres de l'Association a pris part à un voyage organisé par l'AAFI-AFICS à New York du 9 au 15 octobre 2004. Le groupe a beaucoup apprécié la réalisation technique de ce voyage par l'agence Kuoni et le programme de visites proposées. Central Park, Upper et Lower Manhattan, la 5^{ème} avenue, Harlem, une comédie musicale, et surtout une journée au siège des Nations Unies où l'accueil du Président, des membres de l'AFICS-New York et de hauts fonctionnaires de la Caisse des pensions fut des plus chaleureux.

49. Le groupe d'étude sur Shakespeare réunit tous les mercredis une vingtaine de membres sous la direction de Aamir Ali. L'année « Hamlet » s'est terminée en décembre 2004 en visionnant au cinéma du BIT le film de Kenneth Branagh. A partir du 19 janvier 2005, le groupe va commencer la lecture du « Marchand de Venise ».

SECRETARIAT

50. Depuis de nombreuses années le secrétariat de l'AAFI-AFICS est assuré par des bénévoles et nos amies Elisabeth Belchamber, Cosette Marrache et Christiane Kind ont continué d'y apporter leur contribution avec compétence et dévouement. Avec le développement des activités de l'AAFI-AFICS, les bureaux de l'AAFI-AFICS à Genève ne sont plus assez spacieux mais le secrétariat arrive en général à gérer toutes les situations.

REMERCIEMENTS

51. Le Comité de l'AAFI-AFICS saisit l'occasion de son Rapport annuel pour exprimer sa vive gratitude à tous ceux qui, membres de l'association ou fonctionnaires en activité des organisations internationales, ont participé cette année encore, avec autant de dévouement, de gentillesse et de disponibilité, à toutes les tâches entreprises par l'AAFI-AFICS pour satisfaire aux attentes et sollicitations dont elle est l'objet. L'Association remercie tout particulièrement le Chef du Bureau à Genève de la Caisse des pensions des Nations Unies, le Directeur de la Division de l'Administration, le Directeur de la Division des Conférences, et tous les collaborateurs de l'Office des Nations Unies à Genève dont le soutien constant lui permet de remplir sa mission. Elle tient enfin à exprimer à celles et ceux qui quittent le Comité cette année, sa reconnaissance pour les services inappréciables qu'au fil des années ils ont rendu aux membres de l'AAFI-AFICS.

**65th GENERAL ASSEMBLY
OF AAFI-AFICS**

**Tuesday 5 April 2005 at 10h00
International Labour Office
Route des Morillons 4, Geneva**

Salle II, Level R.3 south

PROVISIONAL AGENDA

- 1. Opening of the Session**
- 2. Election of the President of the General Assembly**
- 3. Adoption of the Agenda**
- 4. Announcement of the results of the 2005 statutory election to the Committee.**
- 5. Report of the Committee**
- 6. Accounts for 2004 and related matters**
- 7. Appointment of two auditors for 2005**
- 8. Any other business**

REPORT OF THE COMMITTEE

MEMBERSHIP

1. On 31 December 2004, there were **3410** members of the Association, 3120 of whom are life members and 290 annual members.

THE COMMITTEE

2. Article 17 of the statutes of AAFI-AFICS adopted by the General Assembly on 23 May 2000 and applied since 2001 provides for half of the eighteen members of the Committee to be elected or re-elected for a four-year term every other year. Thus existing members elected in 2001 came up for re-election in April 2005 unless they no longer wished to serve on the Committee. Candidatures had to be submitted by 15 November 2004. Five out of the nine retiring members sought re-election, namely Elisabeth Belchamber, Juan Mateu, Venkataraman Narasimhan, Anders Tholle and Pierre Vangeleyn. Six other members of the Association lodged an application: Yves Beigbeder, David Cohen, Roger Eggleston, Magdi Elias, Samy Kossovsky and Joy Pattinson. Voting slips were sent to all members in December with the date limit for their return being set at 7 March 2005. The election results will be announced during the annual General Assembly on 5 April 2005.

3. Specific functions within the existing Committee were as follows:

Aamir Ali	Honorary Chairman
Bureau:	
Jean-Jacques Chevron	Chairman
Jacques Bacaly	Vice-Chairman - Health matters
Elisabeth Belchamber	Vice-Chairman - Membership, publications, social activities
Jean Hanus	Vice-Chairman-Pension matters ; permanences, Committee minutes
Venkataraman Narasimhan	Treasurer ; permanences
Cosette Marrache	Secretary
Elected members:	
Jean Broggin	Permanences, book sales
Stanislas Flache	Relations with the Geneva authorities; relations with NGOs; permanences
Odette Foudral	Preparation of seminars, Committee minutes
Juan Mateu	Permanences, liaison with UNOG, FAFICS' Treasurer
René Mathieu	Taxation (France), health insurance, permanences
Klaus Netter	Taxation (Switzerland and other countries), Swiss AVS, Committee minutes, permanences
Robin Perry	Committee and other meetings minutes, permanences
Dev Ray	Relations with CONGO and other NGOs, Committee minutes
Marie-Claire Séguret	Relations with NGOs
Anders Tholle	Social welfare Activities, Editor a.i. for the Bulletin, FAFICS' Secretary, Committee minutes
Pierre Vangeleyn	Health insurance, permanences

Members representing other associations of former international staff

4. Associations of retired staff of Geneva-based organizations were represented as follows:

Jean Balfroid	ITU
David Cohen	WHO
Jean Hanus*	GATT/WTO
Olof Karsegard	ITC
René Mathieu*	WMO
Mario Tavelli	ILO

* *Also elected member*

RELATIONS WITH OTHER ASSOCIATIONS IN GENEVA

5. AAFI-AFICS enjoyed excellent relations with retirees' associations of Geneva-based international organizations. Cross-participation permitted the co-ordination of activities and continual exchange of information. 2004 saw the birth of a new association, namely that of former staff of the World Meteorological Organization - the WMO *Amicale* - which AAFI-AFICS greeted with pleasure.

6. Taking advantage of the opportunity (available since 1998) for such associations to include a representative of their own in the AAFI-AFICS delegation to sessions of the Council of the Federation of Associations of International Civil Servants (FAFICS), the Section of Former Officials of the ILO was present at the 34th FAFICS Council at Montreal in July 2004 in the same way as the WHO Association of Former Staff had been represented the previous year at the Council session in New York.

RELATIONS WITH THE FEDERATION OF ASSOCIATIONS OF FORMER INTERNATIONAL CIVIL SERVANTS AND ITS MEMBERS

7. AAFI-AFICS participated, together with delegates from 18 other member associations, in the 33rd annual session of the FAFICS Council, which took place at the International Civil Aviation Organization's Headquarters in Montreal, Canada, from 7 to 9 July 2004. The AAFI-AFICS delegation was made up of Jean-Jacques Chevron (Chairman), Jean Hanus and Jean-François Santarelli (the latter also representing the Section of Former ILO Officials). The AAFI-AFICS delegation also represented AFUNO-New Zealand at the Council, following a request by that Association. Our member Anders Tholle participated in his capacity as Secretary of FAFICS.

8. Substantive reports presented by AAFI-AFICS to this Council session were published in the September 2004 Bulletin of the Association (Vol. 63, No. 4) and are mentioned below. This part of the report is therefore limited to summarizing developments that affect the composition and management of the Federation.

9. The Council accepted the applications for membership of the Association of Former International Civil Servants in Bolivia (AFICS-Bolivia), the Association of UN Personnel in Athens, Greece (APUNG-Greece) and the United Nations Pensioner's Association of Pakistan (AUNPP-Pakistan). The Federation is now composed of 32 associations.

10. The President presented an expenditure budget for the year 2005, which, in order to balance with estimated income, would require a contribution by member associations at US\$ 1.15 per member. He stated that the existing rate of contribution at US\$ 0.75 per member had been adopted as a

temporary measure in 1991 and that the Federation could not continue to function with successive budget deficits from one year to the next. The increase to \$1.15 was approved.

11. A meeting of an *ad hoc* FAFICS open-ended *Working Group on article 35bis of the UNJSPF Regulations (divorced spouses' pension benefits)* had taken place at the Palais des Nations on 1 and 2 April 2004. The meeting was chaired by Witold Zyss, as the convenor of the Working Group. Among the participants were George Saddler (President of FAFICS), Diana Boernstein (AFICS-New York), Jean-Jacques Chevron, Jean Hanus, Robin Perry and Jean-François Santarelli (AAFI-AFICS Geneva). Several member associations had sent papers as a contribution to the debate. An observer from the UN Women's Guild (Geneva) was also present.

12. A meeting of an open-ended FAFICS *Working Group on Pensions in Payment (Pension adjustment)* was held in Montreal on 6 July 2004, chaired by Jean Hanus, AAFI-AFICS Vice-Chairman (Pensions), prior to the FAFICS Council Session.

13. The Council elected the following officers for 2004-2005:

President:	Witold Zyss, AFUS-Paris
Vice-Presidents:	Andrés Castellanos del Corral, AFICS-NY Jean-Jacques Chevron, AAFI-AFICS-Geneva Aurelio Marcucci, FFOA-Rome Tedla Teshome, AFICS-Addis Ababa
Secretary:	Anders Tholle, AAFI-AFICS-Geneva
Assistant Secretary:	Lydia Ontal, AFICS-NY
Treasurer:	Juan Mateu, AAFI-AFICS-Geneva

14. George Saddler was unanimously designated President *emeritus*. The transfer of the FAFICS Presidency to Witold Zyss took place on 1 October 2004.

PENSIONS

United Nations Joint Staff Pension Board : AAFI-AFICS action within the framework of FAFICS

15. The two main topics on which the Association focussed in 2004 remained unchanged, namely the *revision of Article 35bis of the Regulations of the Fund* and the *adjustment of pensions in payment*.

16. Our efforts in 2003 had aimed at defining our position on these two questions. In 2004, the object was to justify this stance to other associations members of FAFICS and to have it endorsed by the Council of the Federation at its meeting in July 2004, with a view to having them presented to the CEO/Secretary of the Pension Fund as a contribution to his reports to 62nd session of the UN Joint Staff Pension Board (Montréal, July 2004).

17. As concerns *Article 35bis*, we were successful. In particular, the idea that there was an invidious element of retroactivity in the new regulation was accepted, and proposals for appropriate amendments were finalised and adopted by the FAFICS Council.

18. As concerns *pension adjustments*, AAFI-AFICS' position was added to contributions from other associations, and the consolidation of this formed the basis for discussion by a special working group set up by the Federation. Unfortunately this was not very fruitful for two reasons: (a) the time devoted to the working group discussion in Montreal was too short, and (b) a parallel study conducted by the Fund Secretariat on behalf of the Pension Board produced a proposal which, by its very nature,

generated considerable interest and discussion. This proposal was to introduce a mechanism to protect the local-currency track pension against severe losses of purchasing power compared with the US dollar pension. Hitherto, the link between the local track and dollar track had been based on the statutory dollar amount of the pension, as determined on the day of separation with no subsequent adjustment.

19. This proposal by the CEO/Secretary of the Pension Fund has now been adopted by the General Assembly and will be implemented in April, effectively preventing the local-track amount from falling below 80 per cent of the dollar pension adjusted for movements in the consumer price index in the USA, expressed in local currency at the official UN exchange rate. The FAFICS Council's acceptance of, and support for, that proposal was obtained only after lengthy discussions which prevented the working group and the Council from taking full advantage of the preparatory work done on all the detailed aspects of the adjustment system.

20. Notwithstanding the success achieved in having our proposals on Article 35bis endorsed by the Council, and part of our work on pension adjustment recognised, our satisfaction is tempered. It is unfortunate that FAFICS failed to have our position on Article 35bis examined by the Pension Board at its 2004 session, which means it will be examined only in 2006. Also that the only proposal adopted by the Board concerning the adjustment of pensions was that of the Secretariat. In our view, the main cause of this disappointment lies in the inadequacy of the structure, organisation and functioning of FAFICS, and remedying these shortcomings will be our main concern in the year to come. Steps are being taken to ensure that it will also be the concern of the Federation itself.

21. This is closely linked to the question of the status of the representation of FAFICS on the Pension Board, itself depending on a solution to the problem of the size and composition of the Board (see below). Our worries about the efficiency of the Federation's structure extend also to the adequacy of the functioning of the Pension Board. Indeed, the Board itself feels some concern about this, the possibility being mooted that it revert to annual instead of biennial sessions, a suggestion endorsed by the General Assembly.

22. It should also be noted that the Pension Board did not accept to abolish completely the **1.5% reduction on the first pension adjustment** although all the conditions stipulated had been met. After the strong intervention of the participants' group and the FAFICS representatives, a partial reduction of 0.50% was finally accepted. This was confirmed by the UN General Assembly and will be applied from 1 April 2005.

23. In 2003 a working group had been charged with submitting to the Board **proposals on the size and composition of the Board**. FAFICS was represented by G Saddler, W Zyss and J-J Chevron. A recommendation submitted in 2004 was for the membership of the Board to be raised from thirty-three (eleven from each of the groups: governments, administrations and serving participants) to forty-two (fourteen from each group), and in addition to introduce two seats for representatives of retirees. This latter disposition had been sought by representatives of retirees and other beneficiaries to whom the right to vote had always been denied. The Board did not accept the proposals on the grounds that the increase in membership was excessive and that the composition would be counter to the tripartite structure of the Board, i.e. the three groups enumerated above. The working group was asked to submit alternative recommendations in 2006.

HEALTH

Follow up to the Resolution of the General Assembly of AAFI-AFICS (March 2004)

24. The resolution adopted at the 61st General Assembly of AAFI-AFICS on 9 March 2004 requested the Committee of the Association and its Health Insurance Group to pursue their efforts for obtaining adequate coverage for **long-term care** as soon as possible. In particular efforts should aim at:

a) the fixing of benefit ceilings in line with actual charges of the institutions concerned; b) the abolition of degressivity in all health insurance schemes; c) the payment of benefits, under prescribed conditions, for the provision at home of specified services such as mobility, hygiene, feeding.

25. The Chairman of AAFI-AFICS sent the text of the resolution to the executive heads of all the organizations of the UN family with headquarters in Geneva requesting them to take action on the requests made. Replies were received from the WHO, WIPO, ILO and UNOG indicating measures already adopted or foreseen. Furthermore, AAFI-AFICS followed up, in co-operation with the officials of the Funds concerned, the evolution of the question:

a) *Fixing of ceilings in line with actual charges*

26. There was no change in the ceilings in force during 2004. AAFI-AFICS will continue in 2005 its efforts to obtain a better adaptation of these ceilings to the tariffs applied in practice in the different institutions.

b) *Abolition of systems of degressive entitlements in all insurance schemes*

27. AAFI-AFICS learned with great satisfaction that in November 2004, on the recommendation of the competent committee, the Director-General of the WHO decided to abolish, with effect from 1 January 2005, the degressivity of reimbursements in respect of long-term care that this organisation had been the last to apply.

c) *Payment of benefits for non-medical care at home*

28. In effect this concerns the payment of benefits, under prescribed conditions, in respect of specified services to assist persons remaining at home with mobility, hygiene, feeding (dependency expenses). The schemes of the UN and of CERN reimburse all or part of the cost of para-medical care and home help as justified by the patient's state of health.

29. Three health insurance schemes in Geneva - UN, WHO and CERN - have drawn up guidelines to recognise and evaluate the level of dependency. AAFI-AFICS collaborates in these evaluations with the UNOG insurance scheme (see para. 34 below).

Other health insurance matters

UN Mutual Insurance Society against Sickness and Accident

30. In 2004, the Mutual of the United Nations prepared new Statutes which were approved by its Executive Committee in November and which, in accordance with statutory provisions, must be adopted by a General Assembly of its members, both active and retired. Despite the efforts of the representative of retirees designated by AAFI-AFICS, the Executive Committee of the Society did not agree to include a representative of retirees among its voting members. Provision is made for only one representative without a right to vote. AAFI-AFICS is extremely concerned about this decision and intends to pursue the matter vigorously in 2005.

SOCIAL WELFARE ASSISTANCE

Social Welfare Officer

31. Since her recruitment by AAFI-AFICS on 1 April 2003, Mrs. Nana Leigh has been working on a half-time basis and has fully met the high expectations of the Committee and of the many members who seek her assistance. She maintains close contacts with the Staff Counsellors of the different organizations in Geneva, as well as with the staff of the Geneva Office of the UN Joint Staff

Pension Fund. She assists the AAFI-AFICS Chairman and the designated Committee member for social welfare problems with their review of requests for financial assistance from the Association's Solidarity Fund. If it appears that a particular request may fall within the scope of the UNJSPF's Emergency Fund, she will help the applicant to make the necessary contacts.

32. One of the Social Welfare Officer's tasks is to provide help to elderly pensioners, who experience difficulties in preparing forms and attachments presenting claims for the reimbursement of medical expenses by their Health Insurance scheme. AAFI-AFICS is fortunate that a member, who is a former staff member of the UN Mutual Insurance's Reimbursement Unit, has come forward as a volunteer to help former colleagues with such matters. We are most grateful to Mrs. France Henry for her invaluable assistance with this often exacting work.

33. The Social Welfare Officer works three days per week, namely a full day on Monday and half days (mornings) on Tuesday and Wednesday. Her office is located near the AAFI-AFICS Secretariat, in room C-500 at the Palais des Nations. The telephone number is 022 917 3519; mobile telephone 076 397 50 89 and the e-mail address is afics-social@unog.ch

Statistics for 2004

34. During 2004 the AAFI-AFICS Social Service received 86 requests for assistance in one form or another. Of these, 77 cases originated locally (Switzerland and neighbouring France) and 9 were from other parts of the world. A statistical breakdown, showing the type of assistance requested, is given below:

Personal, family and health problems	5
Retirement homes, hospitalisations	7
Administrative help	15
Requests for dependency evaluation (1)	15
Assistance with health insurance claims (2)	15
Solidarity Fund requests	18
Housing	1
General and miscellaneous	10

(1) *The AAFI-AFICS Social Welfare Officer provides assistance to the UNOG/WMO/UNHCR Mutual Insurance Society, by evaluating, on the basis of a standard medical and social questionnaire, if a Society Member's application for long term care is receivable, and assesses the degree of dependency.*

(2) *Some retired staff have received temporary assistance, whilst others with great difficulties, receive assistance with filling out their insurance claims on a regular basis,*

The AAFI-AFICS Solidarity Fund

35. As can be seen from the above statistics there were a total of 18 requests for Solidarity Fund assistance between 1 January and 31 December 2004, including 2 which were pending from 2003. Out of these, 5 applicants have been granted financial assistance and four requests are under evaluation. The remaining nine requests were found not to be in conformity with the purposes and guidelines for assistance from the Solidarity Fund.

36. Established procedures for emergency assistance stipulate that applicants shall submit their requests to the Chairman of AAFI-AFICS in writing. The Chairman will review such requests with the assistance of the Social Welfare Officer and the designated Committee member for social welfare activities. The Chairman may also seek the advice of medical, health insurance and pension fund officials as well as of other officers of the AAFI-AFICS Committee. Applicants seeking financial assistance must be ready to provide evidence of financial hardship, on the understanding that any such information will be treated as strictly confidential and kept secret by the concerned AAFI-AFICS officers and the Social Welfare Officer. The Committee is kept periodically informed of the decisions

taken in this matter as well as of the amounts paid individually: however, applicants' names are never disclosed.

ASSISTANCE TO MEMBERS: PERMANENCES AND HOTLINE

37. Every Wednesday morning a Committee member or other volunteer is present in the AAFI-AFICS offices (C.544-1) at the Palais des Nations from 09h30 to 12h30 to welcome visitors and reply to telephone calls. A wide variety of questions are raised from the simple notification of a change of address to an appeal for urgent assistance from a retiree in distress, but the majority of enquiries pertain to, for example, taxation in both France and Switzerland but also in other regions, the Swiss AVS system, health insurance and, of course pensions not forgetting the vexed question of the charges claimed by a growing number of banks.

SEMINARS

38. Pre-retirement seminars were organized in Geneva by the UN and ILO Personnel Departments on 31 March 2004 and 26 October 2004 respectively, the latter with the participation of future retirees from WHO and ITU. Each of these seminars was well attended as usual.

39. AAFI-AFICS was invited to make a computerized power-point presentation of its activities at both, followed by a lively question-and-answer session. The participants expressed interest in the AAFI-AFICS publication "Guide to Retirement" as well as in its special documents on the Two-track Pension Adjustment System, the Lump-sum and on Taxation of UN Pensions. At the ILO seminar attendance and interest was so high that the stock of AAFI-AFICS documents was nearly exhausted. Many participants signed up as new members of the Association.

40. In connection with the ILO Seminar, AAFI-AFICS organized a special session on the subject of the lump-sum. The conference room was full and the key-speakers, Gilbert Ferrari, Chief of the UNJSPF Geneva Office, and our honorary Chairman Aamir Ali, provided clear and cautious information on a subject of high interest to all future pensioners. Their presentation was warmly applauded.

RELATIONS WITH THE INTERNATIONAL COMMUNITY AND THE NGO's

41. FAFICS has consultative status Category II with the ECOSOC of the UN. It has made and circulated statements to the Commission on Human Rights on several occasions, focussing on the independence and security of international civil servants. AAFI-AFICS, acting for the Federation, had planned to make another statement on this question at the Spring session of the Commission and this had been arranged for 14 April 2004. The Commission often changes the order of agenda items to suit the schedule of its Members and consequently, the proposed presentation had to be postponed a number of times. Due to this confusion, the statement was in fact not delivered

42. AAFI-AFICS itself has no official relation with NGO's but often participates in NGO activities on behalf of FAFICS. For example, FAFICS is a member of CONGO (Conference of NGO's in relationship with various UN bodies) and, for the past four years has been a member of the Board of CONGO. While the General Assembly of CONGO meets once every three years, the Board meets twice a year – usually in New York or Geneva. The last Board meeting was held in Geneva in August 2004. Many items were discussed e.g. World Summit on Information Systems, Millennium Development Goals, the Cardoso report on the involvement of civil society, UNCTAD XII, etc. CONGO, by bringing together various NGO's serves a valuable function in participating in various

deliberations as well as disseminating information – at a very low cost to the participating NGO's. The August meeting of the Board underlined the need for promoting closer collaboration among the ten substantive committees established in Geneva. AAFI-AFICS was present at the Board meeting on behalf of FAFICS and participated in the discussions. Also AAFI-AFICS representatives participated in some of the Committee meetings e.g. on Ageing, Human Rights, etc.

RELATIONS WITH THE HOST COUNTRY

43. During 2004, AAFI-AFICS maintained close and friendly relations with the Republic and Canton of Geneva. In particular, contacts were made with Mr C.-M. Eya Nchama, the new coordinator for the Republic of Geneva with NGOs, who is responsible for liaison with the Geneva *Conseil d'Etat*, the State Chancellery and the Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and other international organizations at Geneva.

44. In 2003, to mark the occasion of Switzerland's entry into the UN, AAFI-AFICS offered a Fellowship to allow the participation of a young Swiss student in the UN's annual "Graduate Study programme". In 2004 it was a student of Political Science at the University of Zurich, Miss Pia Guggenbühl who received the Fellowship for the UN Summer seminar. In thanking the Association, she emphasized the importance and interest of this programme and hoped that AAFI-AFICS would continue to accord a fellowship to other students in the years to come.

PUBLICATIONS

45. In 2004, the four quarterly *Bulletins* as well as the annual report and the list of members, were printed by the services of the ILO (Annual report), WIPO (March Bulletin), WMO (June) and the UN (September, December and the list of members). We owe them our gratitude. It is in particular largely thanks to the help and technical advice of our serving colleagues that the last issues were distributed in good time. The editorial team also wishes to thank our friend, Douglas Helland, who is always willing and available to help with the layout of the photos and cover pages, as well as with many other technical problems.

46. The List of Members on 1 July 2004 has a new feature, a list of members by country – or district – of residence. This new listing was somewhat complicated to set up but we hope that it will be of use to our members.

SOCIAL ACTIVITIES

47. Three lunches were held at the ILO Restaurant in 2004, on 9 March immediately after the General Assembly, 22 June and 30 November.

48. A group of twenty-six members of the Association took part in a visit to New York from 9 to 15 October 2004 set up by AAFI-AFICS. The group greatly appreciated the technical organization of this excursion arranged by the Kuoni Travel Agency and the programme of visits: Central Park, Upper and Lower Manhattan, 5th Avenue, Harlem, a musical comedy and especially the day spent at the United Nations Headquarters where the group received an exceptionally warm welcome from the Chairman, Andrés Castellanos, members of AFICS-New York and senior staff members from the Pension Fund.

49. The Shakespeare study group of some 20 members meets every Wednesday under the leadership of Aamir Ali. The group ended its readings of "Hamlet" in December 2004 and was able to view Kenneth Branagh's film "Hamlet" at the ILO cinema. From 19 January 2005, the group will start reading and discussing "A Merchant of Venice".

THE SECRETARIAT

50. For a number of years the secretariat has been staffed by volunteers, and our friends Elisabeth Belchamber, Cosette Marrache, and Christiane Kind have continued to give loyal and competent service. Due to the development of AAFI-AFICS activities over the years, our offices are less convenient than in the past but the secretariat usually still manages to deal with all the problems.

ACKNOWLEDGEMENT

51. The Committee would like to take this occasion to express warm gratitude to all - members of the Association and active staffs of the international organizations - who have taken part with such steadfast devotion, generosity and willingness in the multiple tasks that AAFI-AFICS needs to address in order to fulfil its role properly. Particular thanks are due to the Chief of the Geneva Office of the UNJSP Fund, the Directors of the UNOG Division of Administration and of the Conference Services Division and their colleagues for their warm-hearted collaboration. Finally, the Committee wants to pay tribute to those members who will leave the Committee this year for their dedication to the Association over the years.
